

BULLETIN
 DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
 DES
ANTIQUAIRES DE LA MORINIE



465^e Livraison – Tome XXV – mars 2005

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. DE BURES et M. PENNEAU. <i>Monbailly exécuté à Saint-Omer en 1771 Martyre d'un innocent ou juste châtement d'un parricide ?</i>	129
Emmanuelle OPIGEZ. <i>La Deesis de Théroouanne et sa place dans la sculpture française du XIII^e siècle dans le nord de la France.</i>	135
Peter DYE (d'après). <i>L'aviation anglaise à Longuenesse en 14-18</i>	157
Renaud ADAM. <i>Notes sur la bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Clairmarais : un livre exhumé.</i>	167
Bernard LEVEL. <i>Les soixante-dix brasseries de Saint-Omer. Leur place dans le nord de la France.</i>	175
Agnès MAILLARD-DELBENDE. <i>Les Clarisses anglaises à Aire-sur-la-Lys</i>	239

6, rue Au Vent
 SAINT-OMER

NOTES SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE CLAIRMARAIS : UN LIVRE EXHUMÉ

par

Renaud Adam

Attaché scientifique

Bibliothèque royale de Belgique Réserve précieuse

La Réserve précieuse de la Bibliothèque royale de Belgique conserve un imprimé du début du XVII^e siècle ayant appartenu à l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Clairmarais, près de Saint-Omer. Ce monastère, fondé au XII^e siècle par l'abbaye des Dunes à Cocksyde, doit son existence à l'action bienfaitrice du comte de Flandre, Thierry d'Alsace, et de son épouse Sybille ainsi qu'à celle du roi d'Angleterre, Étienne. L'établissement, qui avait initialement adopté la Règle bénédictine, se rattache à l'ordre de Clairvaux avec sa maison mère vers 1137-1138. Quant au nom de Clairmarais, il évoque la fondation du monastère dans les larges étendues de marais qui entourent la ville de Saint-Omer¹.

Le livre qui nous préoccupe est une ancienne édition des *Gesta Danorum* de l'écrivain danois Saxo Grammaticus (ca 1150-ca 1220). Rédigée à la demande de l'archevêque de Lund Absalon (1128-1201), cette chronique relate avec une certaine teinte de nationalisme l'histoire mythique, puis réelle, du Danemark. L'auteur, doué d'une belle plume et d'un rare talent de conteur, livre dans son œuvre une grande quantité de traditions et a immortalisé des personnages tels que Hamlet (Amlethus) et Guillaume Tell (Toko)².

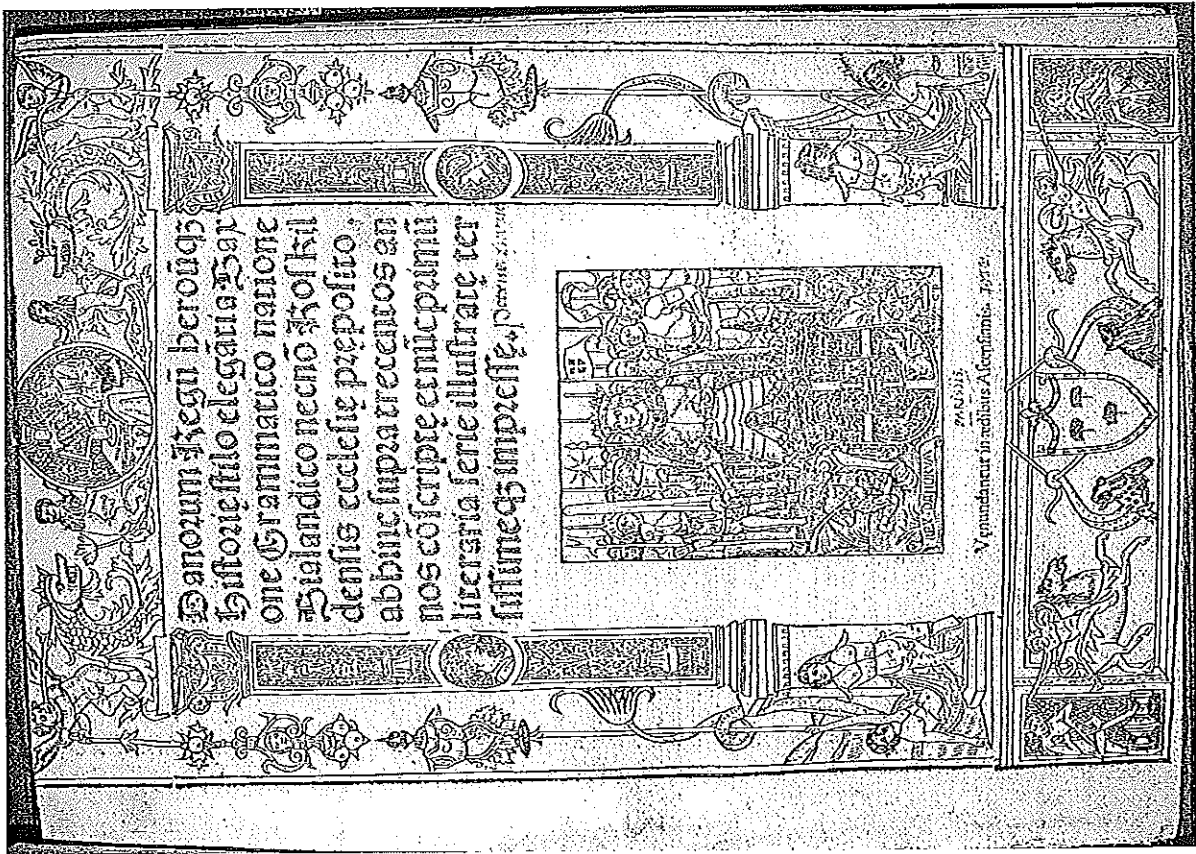
Ces *Gesta Danorum* sont sorties des presses parisiennes de l'imprimeur humaniste Josse Bade d'Asche en 1514 pour le danois Christiern Pedersen, qui était à Paris vers 1513-1514 et commanda plusieurs ouvrages à Bade à destination du marché de son pays³. Il s'agit d'une impression élégante qui s'ouvre sur une page de titre avec un encadrement gravé sur bois typique de

1 - J.-M. Canivez, « Clairmarais », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 12, Paris, 1950, col. 1046-1048 ; H. De Laplane, *L'abbaye de Clairmarais d'après ses archives*, Saint-Omer, 1863 (*Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. 9, 1861-1864) ; H. Piers, *Histoire des Flamands du Haut-Pont et de Lyzel. Histoire des Abbayes de Watten et de Clairmarais*, etc., etc., Saint-Omer, 1856, p. 158-185 (Réimpression anastatique, Steenvoorde, 1991).

2 - R. Volz, « Saxo Grammaticus », in *Lexikon des Mittelalters*, t. 7 (2), Munich - Zurich, 1995, col. 1422-1423.

3 - Saxo Grammaticus, *Danorum Regum heroulm[ic]ue. Historie s[ic]o elega[n]tia Saxonie Grammatico natione Svalandico necno[n] Roskildensis ecclesie preposito. ab hinc supra trecentos annos cof[er]ipte et nu[n]c primu[m] h[ic] literaria serie illustrata versissime[ue] impressa*, Paris : Josse Bade, 15 mars 1514, in-folio [cote : Réserve précieuse, Inc B 598] (P. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste*, 1462-1535, t. 3, Paris, 1908, p. 249-251 ; *Imprimeurs & Libraires parisiens du XVI^e siècle*. Ouvrage publié d'après les manuscrits de Philippe Renouard, t. 2, Paris, 1969, p. 128, n^o 264 ; B. Morcau, *Inventaire chronologique des Editions parisiennes du XVI^e siècle*, t. 2, Paris, 1977, D. 279, n^o 965).

Illustration 1 : Saxo Grammaticus, page de titre



ceux employés par Badé. Ces encadrements constituent d'ailleurs une sorte de signature de son travail 4. Figurent également sur cette page de titre une gravure sur bois représentant un roi du Danemark, en armure, entouré de ses pairs (Illustration 1). Le texte, reproduit à l'aide de caractères romains, se présente en pleine page et est ponctué de belles lettres – historiées, fleuries et armoirées – dont le but est de bien marquer les grandes séparations du récit. Le lecteur peut également se repérer avec aisance dans cet ouvrage grâce aux nombreuses manchettes qui foisonnent dans les marges. Les titres courants ainsi que la foliation sont, pour leurs parts, imprimés en lettres gothiques (Illustrations 2, 3). Par sa mise en page, ce livre témoigne des mutations que connaît l'objet-livre en ce début de XVI^e siècle. En effet, il est loin des normes de présentation utilisées dans les manuscrits de la fin du Moyen Âge en France, que l'on retrouve encore dans certains incunables, comme la retranscription du texte sur deux colonnes en écriture gothique ou encore l'absence d'une page de titre. Les *Gesta Danorum* se rapprochent d'avantage de par leur aspect des livres modernes tels qu'ils apparaissent encore aujourd'hui 5.

Une reliure en vélin blanc à nerfs saillants, datant vraisemblablement du XVIII^e siècle, comme le tendent à prouver les cinq fleurs dorées présentes au dos, recouvre le Saxo Grammaticus 6. Également sur le dos de cette reliure, est inscrit le chiffre manuscrit « 252 », probablement l'ancienne cote de rangement du livre dans les rayonnages de la bibliothèque de Clairmarais.

La page de titre de ce livre porte le nom de « Petrus Ferris ». Cependant, nous ne sommes pas arrivés à identifier ce personnage. Des armes – trois marteaux – remplissent l'écu prévu à cet effet dans l'encadrement de cette même page 7. Au vu de l'encre employée, il est probable que ce blason soit celui de Petrus Ferris. En outre, au fil des pages, on découvre des annotations manuscrites de diverses sortes – festons, accolades, soulignement, notes... – qui traduisent une utilisation savante de l'ouvrage, fruit d'une lecture attentive et érudite 8. Hélas, cette main n'a pu être reconnue.

4 - Ce cadre apparaît pour la première fois dans un Tite-Live en 1511. Il est formé de quatre pièces, composées de deux montants, d'un chapiteau et d'un soubassement. Le bandeau supérieur comporte deux dauphins couronnés et un médaillon, porté par des léopards, où figure un érudit dans sa bibliothèque. Dans le bandeau inférieur, se trouve un écu vide entouré de salamandres et de cavaliers. Les parties latérales évoquent des colonnades antiques. Les encadrements de Badé s'inspirent de modèles vénitiens. La page de titre est ici imprimée en bichromie, noire et rouge (voir : P. Renouard, *op. cit.*, p. 47-54 ; *Imprimeurs & Libraires parisiens...*, p. 21).

5 - Sur les mutations du livre au début de l'époque Moderne, voir : H.-J. Martin, J.-M. Dureau, « Années de transition : 1500-1530 », in *Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant*, sous la dir. de H.-J. Martin, R. Chartier, t. 1, Paris, 1982, p. 217-225 ; L. Febvre, H.-J. Martin, *L'apparition du livre*, 3^e éd., Paris, 1999, p. 111-164 ; H.-J. Martin, avec la coll. de J.-M. Chatelet, I. Du A. Le Dividich, L. Piron, *La naissance du livre moderne (XII - XVII^e siècles) : mise en page et mise en texte du livre français*, Paris, 2000.

6 - Nous tenons à remercier ici Monsieur Georges Colin, conservateur honoraire de la Réserve précieuse de la Bibliothèque royale de Belgique, pour ses précisions relatives à la datation de cette reliure.

7 - L'examen du *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises* n'a rien donné de probant (E. Olivier, G. Hermael, R. De Roton, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, 29 t. + table, Paris, 1924-1938).

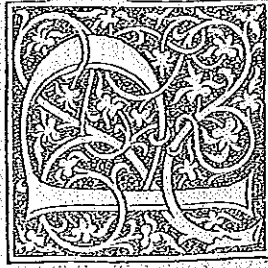
8 - L'utilisation des annotations par les humanistes au XVI^e siècle a été étudiée entre autres dans : J.-M. Chatelet, « Humanisme et culture de la note », in *Le livre annoté*, éd. J.-P. Angremy, Paris, 1999, p. 26-36 (*Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 2).

Illustration 2 : Saxo Grammaticus, folio 30

Historie Danice. Lib. III. fo. XXX.

diu spergens totos inuoluit peratresqum consumpsit, omnesq; aut profundi
 carpentes fornamur frustra affigere comantes, perenauit, hinc perito Fengo
 inis cubile quiprius a comitibus in tuberculum perchedus fuerat, gladii san-
 te letulo colorem arripuit, humos eius loco desinit. Exerato dante paruo,
 fueres eius igne perire reducat. Ad haec veterem vnoquem florum ope
 faciebus sum debet patre in eadis supplicium euigere autum. Ad hunc vocé
 Fengo letulo delitens dum, pyrro delectus gladio usquisq; alterum distringere co-
 nartu opprimunt. Fortem vitum, aetereq; nomine dignum: qui statim ex armis
 to viudicer iussuetus, anguillor emorall ingensq; sapientiam admirabili, inopia
 rum simulatione suppreffense, solum propere salutis obterum ab alata mura
 tus, ad pteru: e quoq; victonis copiam cadem ductum preberne peruenit, inq; et
 se fateret tutatus parentem streuue vltus: fortior, an sapientior exhibuit, de
 beat, in certum reliquit.

Explicitus est liber Tertius, incipit Quartus.



Amlethus rex. xxi.

Enacta vitrei strage Amlethus facinus, suū
 hicero popularium iudicio offerre veri-
 tus, laqueis vromdum existimauit: donec
 quorum inuendite: phobis vulgus procur-
 reret didicisset. Igitur viciniam quam noctis
 incendium speculati fuerat, mane euasim
 conspecti: ignis posse cupiens, collapsam in
 cineres regiam adhaeruit: ruinasq; eius
 adhuc repidas perferua: in illi parare in
 formos combuitorum corporum, reliquias
 reperit. Adeo auren vorax flamma om-
 niū perdidit cruce ne index gdem extrarex
 quo rancie cladis causa, accepti possit. Cor-
 pulari pueris: a illis innotuit: ipsudam graditum oculum in efferat. Hic ductus su-
 mrentur: iurem: hūi sopram paritatis, tyrannidem oraculabatur. Inter
 granetis cuiusdam spectatorum sententia, exipiebat: Ita vulgi traquillitas
 re Amlethus relinquenda fidebat addepat, accensit qbus archobis pti
 innotuit in herere cogitauerit in qua orone hinc habuit. Non vos
 nouer, perces quis calumant facies, quos inlirabilis Flor Wédilli exarsit moter
 no vos inqrit motet qbus in regē stasesi parentē piens, seruate est. Parricidatē
 no regē interuenit sumus. Inchoator siged illa facta erat, qm ipsi regē hūm ab his
 li arcuasi corpus erobit, vuluclibus ab ipen plenis miferationis oculis, spicificis
 inqritmo paritatis que dicit frare, fabulice irregulari viallitali, laceros Flor Wédilli.
 Quē ab rō aditmo carnis: ipsi spoliat, vt patra inferat exarsit quis tūberit
 vna man: si huius volis seruitute inuice. Quis sigit ad anes vt Fengonis crudeliter
 tate Flor Wédilli nra profuere plectit. Menaceo qua vos, hoc venditulus bonivolē
 tia fouerit iulino, coarctantianitate diletent. Meminerit etis, accepti vobis miferia
 mui, regē sustulitno patre subrogati tyranniditē: parricidatē, accepti iura, ab eo
 mutata dicit, polluita flagitiis patra, in pollutā ceruicibus iugē accepit, ille eratis irbi

Amlethi oratio.

Illustration 3 : Saxo Grammaticus, folio 37

Historie Danice. Lib. V. fo. XXXVII.

Incipit Liber Quintus.

Estis Frothio filius Frothio septē annos
 natus conordi Danici arbitrio subrogat.
 Iidem, concione prahabita, infansiam regis
 a ratoribus excipiendā dixerūt: ne ab prin-
 cipis puerilitate rerum excideret fumus.
 Tanti quidē ab vnicuiusq; Frothio memo-
 rie ac nomini tribuunt vt eam terrore eius
 sanguini regni daret. Habito ergo delecto,
 westmarus et Colo fratres in educandis re-
 gie ministeriis accesserunt. Illis quoq; et Ag-
 gom ceteriq; aliis illustribus viris itam modo
 regis tutela credita: verū, etiam gerendi sub-
 iplo regni potestas indulta, abunde eis vi-
 ris etiamq; imperebant: dū non corpora, sed etiam vigenit dote polle-
 bus. In Danici R q, expectato regis robore victoria tubabant officia. Vxor Colo-
 nis erat. Gpō vancum: cuius prociatate fiduciam: quē dū libet dixerat ac loqu,
 ces enervare solebat. Alter cūdo quippe efficitur, erit et in omni disceptionum gene-
 re copiosi. Pugnat: siquidē verbis nō modo quasi ionibus fruat verum etiam puica,
 cibus armata respōdit. In bellum nemo fecerunt debellare potum, a lingua spicula
 mactantem. Quādiā vrbositas perulabiat et delectat: alios voluit quibuldam cas-
 tulationum neabus implerentis fallaciis frangebatur. Ad eo vespit, pusa-
 liat in oculum fuit. Ceterū condero pacē, aur solitudē, prapereus etas: vt rursiq;
 honus efficiat ori ē: alto gēnam: quippe efficere foedera ac sociare cūlebit. Ita
 ad vitē, anepes singvas comertū fuit. Inoedictum westmarō filii, crant ex quo-
 rum numero tribus cōmūne Grcp nomen in fribus simul conceptos idem pare?
 absolutus, certus equalitate vocabulū locutate relatur. His summa castris aut fer-
 ro dimittendi peritā erant: Hōdoli quoq; Frothio ne ut ita mē tyrannidis detulit
 rat portē: hic regē, pumo necessitudinis ordiue cōtingebat: Colo rerna filioq;
 fore gaudebat. Eo tempore quidam Frothionis fratre gentius p randa, patris Ge-
 rdar rēnuicet sumum. Soror regis Gun vtra cruce ob eximiam formam pul-
 cheres et animas acres effus fada in renatitatem verbi, ad oblectos ac dege-
 nes ritus iniquitatē sagitris indolent cōtulit. Adeo et in dolent: indolentq;
 gesserunt: cūle p rā rē aliorū rapis ac fribus, p rē possit pudicitiam atq; in pa-
 thulium relegatū videret. Corruptis quoq; maritōrū filicis, methoris iudem
 viri gribus abhibebat. Suis nullam thūbanus securitate donabant: quib; ser-
 re patris locus habere eori veltiq; vnicuique vacuus erat. Marti metus, coniuges corporē
 suori iudicio venabatur. Inuitis obtemperatum est. Ceterū copularum, respectus
 violatū implentū vius exaltat. Publicitas est vnetus, coniugis rē rē rō rā, per rē
 te. Rapina, luxuria peccabat. In casu, enim erat: q; expectatū agitionis corpora
 amica vitis quere dū fuerunt. T hinc Grcp hoc noie pū opantū mētūm vt dū
 fūlam libidinis motū coarā ipse dū fūleret arabū dū vnetis portum in gennam
 regis amator perere alius erant. Ne recipit quidē: mē vrbū vrbū dū aq; curvā

Got vtra garrula et proter.

Tres Grcp iudici.

Gm vtra pulchra.

Etis Frothio filius Frothio septē annos
 natus conordi Danici arbitrio subrogat.
 Iidem, concione prahabita, infansiam regis
 a ratoribus excipiendā dixerūt: ne ab prin-
 cipis puerilitate rerum excideret fumus.
 Tanti quidē ab vnicuiusq; Frothio memo-
 rie ac nomini tribuunt vt eam terrore eius
 sanguini regni daret. Habito ergo delecto,
 westmarus et Colo fratres in educandis re-
 gie ministeriis accesserunt. Illis quoq; et Ag-
 gom ceteriq; aliis illustribus viris itam modo
 regis tutela credita: verū, etiam gerendi sub-
 iplo regni potestas indulta, abunde eis vi-
 ris etiamq; imperebant: dū non corpora, sed etiam vigenit dote polle-
 bus. In Danici R q, expectato regis robore victoria tubabant officia. Vxor Colo-
 nis erat. Gpō vancum: cuius prociatate fiduciam: quē dū libet dixerat ac loqu,
 ces enervare solebat. Alter cūdo quippe efficitur, erit et in omni disceptionum gene-
 re copiosi. Pugnat: siquidē verbis nō modo quasi ionibus fruat verum etiam puica,
 cibus armata respōdit. In bellum nemo fecerunt debellare potum, a lingua spicula
 mactantem. Quādiā vrbositas perulabiat et delectat: alios voluit quibuldam cas-
 tulationum neabus implerentis fallaciis frangebatur. Ad eo vespit, pusa-
 liat in oculum fuit. Ceterū condero pacē, aur solitudē, prapereus etas: vt rursiq;
 honus efficiat ori ē: alto gēnam: quippe efficere foedera ac sociare cūlebit. Ita
 ad vitē, anepes singvas comertū fuit. Inoedictum westmarō filii, crant ex quo-
 rum numero tribus cōmūne Grcp nomen in fribus simul conceptos idem pare?
 absolutus, certus equalitate vocabulū locutate relatur. His summa castris aut fer-
 ro dimittendi peritā erant: Hōdoli quoq; Frothio ne ut ita mē tyrannidis detulit
 rat portē: hic regē, pumo necessitudinis ordiue cōtingebat: Colo rerna filioq;
 fore gaudebat. Eo tempore quidam Frothionis fratre gentius p randa, patris Ge-
 rdar rēnuicet sumum. Soror regis Gun vtra cruce ob eximiam formam pul-
 cheres et animas acres effus fada in renatitatem verbi, ad oblectos ac dege-
 nes ritus iniquitatē sagitris indolent cōtulit. Adeo et in dolent: indolentq;
 gesserunt: cūle p rā rē aliorū rapis ac fribus, p rē possit pudicitiam atq; in pa-
 thulium relegatū videret. Corruptis quoq; maritōrū filicis, methoris iudem
 viri gribus abhibebat. Suis nullam thūbanus securitate donabant: quib; ser-
 re patris locus habere eori veltiq; vnicuique vacuus erat. Marti metus, coniuges corporē
 suori iudicio venabatur. Inuitis obtemperatum est. Ceterū copularum, respectus
 violatū implentū vius exaltat. Publicitas est vnetus, coniugis rē rē rō rā, per rē
 te. Rapina, luxuria peccabat. In casu, enim erat: q; expectatū agitionis corpora
 amica vitis quere dū fuerunt. T hinc Grcp hoc noie pū opantū mētūm vt dū
 fūlam libidinis motū coarā ipse dū fūleret arabū dū vnetis portum in gennam
 regis amator perere alius erant. Ne recipit quidē: mē vrbū vrbū dū aq; curvā

Le dernier feuillet du Saxo Grammaticus porte un ex-libris manuscrit où l'on peut reconnaître le nom d'un ancien abbé de Clairmarais, Louis Hertauld, qui a présidé à la destinée de l'établissement religieux des années 1525 à 1544⁹. On peut ainsi lire dans une belle écriture posée de type humaniste l'inscription suivante « *Frater ludovic[us] hertaldus [..] Perrinet monasterio b[e]a[te] marie de claromarisco* », qu'une main postérieure a barré. Entré très jeune à Clairmarais, Louis Hertauld se forme à Paris au Collège des Bernardins où il obtient en 1509 le titre de bachelier en théologie. De retour dans son monastère, il reçoit la prêtrise et se voit attribuer la charge de prieur. Quelques années plus tard, en 1525, il est élu abbé. Ses grands mérites lui vaudront la reconnaissance de Charles Quint qui le nomme confesseur de son épouse, l'impératrice Isabelle de Portugal (1503-1539).

Durant son abbatiat, Louis Hertauld fait montre d'un zèle tout particulier pour enrichir la bibliothèque de son monastère. Pour ce faire, il s'adresse entre autres à son neveu Daniel Lavendé, moine à Clairmarais parti étudier au Collège des Bernardins sous l'impulsion de son oncle. Il le charge par l'entremise de son confrère Jean Anocq d'acheter des livres imprimés à Paris. Au milieu du XVIII^e siècle, Bertin de Wissery, l'auteur d'une chronique de Clairmarais restée manuscrite, relate ainsi les faits : « Ce fut l'an 1527 que cet abbé [Louis Hertauld] donna son ordre à D. J. Anocq d'écrire à Paris à D. Daniel Lavendé, son neveu, pour lui acheter les nouveaux livres qui paroissoient. D. J. Anocq lui aiant marqué dans sa lettre les titres des livres qu'il faisoit acheter [...]. Dès ce temps on commença à écrire & imprimer toute sorte de livres curieux d'histoire sacré & profane pour en peupler les bibliothèques ; & notre dit abbé commença à en tirer quelques uns de Paris par le moyen susdit¹⁰ ».

Fidèle à la tradition cistercienne, dont l'amour pour le livre est bien connu¹¹, l'abbaye de Clairmarais a réuni une imposante bibliothèque. Déjà au XII^e siècle, un catalogue des manuscrits conservés en ce lieu est dressé. Il nous est parvenu grâce à une copie qu'en a faite Bertin de Wissery en 1751¹². Selon les dires d'Albert Derolez, le grand spécialiste belge de ce type de sources, ce catalogue est d'une très grande qualité pour l'époque¹³. Il décrit pour chaque manuscrit son contenu et énumère principalement des livres des Pères de l'Eglise ainsi que des grands auteurs ecclésiastiques. Tout au long de son histoire, l'abbaye a continué à réunir des livres en nombre.

9 - Sur Louis Hertauld, voir : H. De Laplane, *Les abbés de Clairmarais*, Saint-Omer, 1868, p. 423-462.

10 - Cité dans : H. De Laplane, « La bibliothèque de l'ancien monastère de Clairmarais », in *Bulletin trimestriel de la Société académique des Antiquaires de la Morinie*, t. 2, 1855-1856, p. 118. Dans son étude sur les abbés de Clairmarais, Henri de Laplane énumère et détaille la correspondance échangée entre Hertauld et son neveu concernant l'achat de livre (voir *supra*, p. 439-447).

11 - A. Bondéelle, « Trésor des moines. Les Chartreux, les Cisterciens et leurs livres », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1 : *Les bibliothèques médiévales. Du VI^e s. à 1530*, sous la dir. d'A. Vernet, Paris, 1988, p. 65-81.

12 - Ce document a été édité dans : H. De Laplane, « Catalogue inédit de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Clairmarais », in *Bulletin trimestriel de la Société académique des Antiquaires de la Morinie*, t. 1, 1853-1854, p. 219-225.

13 - A. Derolez, « Observations sur la catalogographie en Flandre et en Hainaut aux I^{er} et 12^e siècles », in *Miscellanea codicologica. F. Masai dicana MCMLXXIX*, éd. P. Cockschav, M.-C. Garand, P. Jodogne, t. 1, Gand, 1979, p. 229-235.

Au XVIII^e siècle, la richesse de cette bibliothèque pousse les Pères Martène et Durand, lors de leur célèbre voyage littéraire, à faire un détour par Saint-Omer pour consulter les précieux manuscrits de Clairmarais¹⁴. Au moment de sa suppression, cette librairie comporte 2.324 volumes imprimés et 270 manuscrits¹⁵.

En l'absence d'indice, nous ne sommes pas arrivés à déterminer à quel moment les *Gesta Danorum* ont quitté la bibliothèque du Clairmarais. Inévitablement, on songe à la suppression de l'abbaye en 1791 dans la tourmente révolutionnaire¹⁶. Toujours est-il que ce livre refait surface dans la bibliothèque du grand bibliophile belge Charles Van Hulthem (1764-1832)¹⁷. Ce dernier, d'origine gantoise, a occupé des fonctions politiques et culturelles en Belgique sous les régimes français et hollandais. Animé d'une passion dévorante pour le livre, ce bibliophile éclairé a réuni une imposante bibliothèque comprenant environ 60.000 imprimés et un millier de manuscrits. Ce goût immodéré l'a poussé à voyager et à dépenser des sommes colossales. En effet, « il ne se faisait pas une vente dans la Belgique, en Hollande, en France et sur les frontières d'Allemagne, dans laquelle il ne fit acheter [des ouvrages] pour des sommes considérables »¹⁸. Toutefois, nous n'avons trouvé aucun renseignement permettant de savoir où Van Hulthem a acquis le Saxo Grammaticus ayant appartenu à Clairmarais¹⁹.

A la mort de Charles Van Hulthem, sa riche bibliothèque est achetée en bloc par l'Etat belge qui souhaitait alors mettre sur pied une bibliothèque d'envergure nationale. Cette acquisition est à la base de la création de l'actuelle Bibliothèque royale de Belgique, instituée par arrêté royal le 19

14 - E. Martène, U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Seconde Partie*, Paris, 1717, p. 184-187. En 1710, les manuscrits de Clairmarais avaient trouvé refuge dans l'abbaye Saint-Bertin à Saint-Omer pour fuir les troubles que connaissait momentanément la région.

15 - H. Piens, *Histoire des Flandres*..., p. 168. A titre de comparaison, à la même époque, les bénédictins de l'abbaye Saint-Vaast à Arras disposent d'une bibliothèque forte de 25.000 volumes tandis que celle du chapitre cathédral de la même ville en possède environ 3.400 (chiffres cités par F. Barbier, « Le Nord au XVIII^e siècle », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, sous la dir. de C. Jolly, Paris, 1988, p. 489-491).

16 - Sur le sort des bibliothèques religieuses durant la Révolution : D. Varry, « Les confiscations révolutionnaires », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 3 : *Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle*, sous la dir. de D. Varry, Paris, 1991, p. 9-27. Des inventaires ont été dressés suite à la liquidation des établissements religieux. Sur l'exploitation de ces sources, voir : M.-H. Froeschleopard, « Une porte ouverte sur les lectures des religieux. Les catalogues de leurs bibliothèques à l'époque révolutionnaire », in *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. 83, 1997, p. 15-23 (avec bibliographie).

17 - A. Voisin, *Bibliotheca Hulthemiana ou Catalogue méthodique de la riche et précieuse collection de livres et de manuscrits délaissés par M. Ch. Van Hulthem*, t. 3, Gand, 1836, n° 18.861. Sur cet éminent collectionneur belge, voir : V. Jacques, « Hulthem (Charles-Joseph-Emmanuel van) », in *Biographie nationale*, t. 9, Bruxelles, 1886-1887, col. 692-705 ; *Charles Van Hulthem, 1764-1832: exposition organisée à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance de Charles Van Hulthem, Bruxelles, Bibliothèque Albert I^{er}, du 5 septembre au 4 octobre 1964, Gand, Bibliothèque de l'Université de l'Etat, du 15 octobre au 14 novembre 1964*; catalogue, Bruxelles, 1964.

18 - A. Voisin, « Notice sur Charles van Hulthem », in *Bibliotheca Hulthemiana*..., p. LVIII.

19 - Une piste pourrait être trouvée dans les catalogues de ventes conservés par Charles Van Hulthem. Cependant, il serait ardu, voire vain, de passer à la loupe toute cette documentation. Un tel sondage équivaudrait à rechercher une aiguille dans une meule de foin.

juin 1837²⁰. De la sorte, l'ancien livre de Clairmarais est entré dans les collections de l'institution où il est depuis soigneusement conservé.

Nous tenons à remercier Mlle Céline Van Hoorbeek, attachée scientifique au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique pour avoir bien voulu relire ces quelques pages.

LA BIÈRE ET LES BRASSEURS À SAINT-OMER (XVII^e-XXI^e SIÈCLE)

par

Bernard Level

vice-président de la Société des Antiquaires de la Morinie

Première partie

PETITE HISTOIRE LOCALE DE LA BIÈRE

De nos jours, le mot bière est souvent associé à celui de fête. Les buveurs de bière se réunissent pour boire et chanter dans de grands rassemblements comme celui de l'Oktoberfest de Munich. C'est pourquoi on oublie souvent que la bière a été longtemps synonyme de bière hygiénique. A l'époque où presque tous les puits des villes et même de bien des villages étaient pollués par un environnement négligé, boire une bière fabriquée à partir d'eau bouillie était un gage de santé.

La bière était déjà connue à Sumer et elle était la boisson nationale égyptienne 2000 ans avant J.C. Il serait sans doute vain de rechercher les motivations de ses inventeurs. Nous constaterons seulement que nos ancêtres les Gaulois firent de leur pays le 3^e consommateur mondial de cer-voise¹, et que le succès de cette bière attira rapidement sur elle l'attention du fisc à l'affût de nouveaux impôts.

Qui dit impôt, dit dégrèvement. Les ordres religieux obtinrent le droit de brasser dans leurs couvents sans être astreints aux impôts. Ils héritèrent, de ce fait, des tentations de vendre leur production – sous le manteau – à leurs voisins et connaissances...

Fiscalité et fraude marchent de pair. L'histoire de la bière sera souvent celle des conflits, parfois tragiques, entre consommateurs et autorités municipales, provinciales ou nationales. Une courte revue à travers les siècles de quelques exemples de ces problèmes sera notre fil conducteur pour une courte histoire de la bière en France et, particulièrement, en Artois ou Flandre et à Saint-Omer.

Petite histoire d'une bière corvoitée.

Le XIII^e siècle voit l'émergence de corporations de brasseurs. Aire, Arras, Saint-Omer, Lille possèdent les leurs. Seuls les maîtres régulièrement admis pouvaient exercer leur métier².

1 - La cervoise était une bière non houblonnée. Mais cette définition est contestée.

2 - Voir « Communautés d'art et métiers à Saint-Omer », Pagart d'Hermansart, MSAM T.XVI, p. 424, qui cite principalement des ordonnances du XV^e au XVIII^e siècle.

20 - Sur l'histoire de la Bibliothèque royale de Belgique, voir : *Bibliothèque royale. Mémoires* 1559-1969, Bruxelles, 1969.